



DECISION RECTORALE N° ⁻²⁻ 236 /2016 (suite)

Considérant que l'Université de Lubumbashi dispose des compétences académiques et scientifiques qualifiés pour former les futurs cadres (maîtrise complémentaire, doctorats et formations continues) ; développer son expertise (formation à la recherche) ; et proposer des services appropriés à la communauté scientifique nationale et universelle, aux responsables politico-administratifs, aux acteurs de la société civile et aux diverses organisations locales ;

Considérant la disponibilité de collaboration des partenaires nationaux et internationaux ;

Vu la nécessité ;

LE COMITE DE GESTION ENTENDU ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est créé à l'Université de Lubumbashi, un Centre dénommé **Centre Interdisciplinaire de Recherche Scientifique et Académique Monseigneur Tshibangu, CIRSAC- CEMOT** en sigle.

Article 2 : Le CIRSAC- CEMOT a pour mission :

- a) *Assurer la formation et l'encadrement des Chercheurs et des Enseignants;*
- b) *Promouvoir la recherche interdisciplinaire dans les Sciences naturelles et Humaines, en Sciences Philosophiques et Métaphysiques ;*

Article 3 :

Le CIRSAC – CEMOT classe les disciplines scientifiques de la manière suivante :

- *Sciences naturelles et physiques ; Anthropologie et Sciences humaines ; Sciences philosophiques et métaphysiques ; Sciences théologiques et religieuses.*

Article 4 :

Les Secrétaires Généraux Académique et Administratif sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sort ses effets à la date de sa signature.

Fait à Lubumbashi, le 28 Nov 2016

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE LUBUMBASHI



KISHIBA FITULA Gilbert –
Professeur

Building Administratif – Route KASAPA – B.P. 1825 LUBUMBASHI

Celltel : 09 970 33 047 ou 0993 00 83 16 –Fax : 00243 23 48 2002

Courriel : Secretariat.Rectorat@unilu.ac.cd